



**Trente-deuxième Session de la Commission pour la
prévention du crime et la justice pénale
(Vienne, du 22 au 26 mai 2023)**

Déclaration du Burkina Faso au débat général

**Prononcée par Son Excellence
Madame Maïmounata OUATTARA, Ambassadeur Représentante
permanente auprès des Nations Unies à Vienne**

Madame la Présidente,

Je voudrais vous féliciter, ainsi que les autres membres du Bureau, pour votre élection et vous assurer de la coopération de ma délégation pour la réussite de votre mission.

La délégation burkinabè souscrit aux déclarations du G77 plus la Chine et du Groupe africain.

A titre national je souhaite ajouter ce qui suit.

Madame la Présidente,

Ma délégation se félicite du thème retenu cette année pour le Forum politique de haut niveau ainsi que du thème de la discussion thématique pour la présente session de notre Commission.

Atteindre les objectifs visés à travers ces deux thèmes nécessite de s'attaquer à toutes les formes de criminalité qui affectent la stabilité, la paix et le développement des Etats.

En effet, le Burkina Faso, profondément préoccupé par le terrorisme qui constitue une menace sérieuse à la paix, à la sécurité des populations et à la stabilité des institutions dans le Sahel, souligne la nécessité de mettre en œuvre tous les

instruments internationaux pour combattre le terrorisme et les autres formes de crimes qui y sont associés.

Il est également nécessaire de renforcer la mise en œuvre des instruments pertinents comme la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses Protocoles afin de prévenir et combattre les crimes liés au trafic illicite d'armes et de drogues, les flux financiers illicites, les crimes portant atteinte à l'environnement et aux biens culturels ainsi que la traite des personnes.

Face à ces défis, ma délégation salue l'appui de l'ONUDC aux efforts des Etats dans la prévention du crime et l'amélioration des systèmes de justice pénale. Dans ce sens, le Burkina Faso, avec le soutien de l'ONUDC, vient d'adopter en mars 2023 un Plan d'Action national de lutte contre la traite des personnes sous toutes ses formes.

A ce titre, j'invite toutes les délégations à participer à notre événement parallèle pour un échange sur ce Plan d'Action, pour un partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la traite des personnes le mardi 23 mai 2023 à 13 heures dans la salle M2 et en ligne.

Madame la Présidente,

Il est par ailleurs important de souligner que l'utilisation des TIC à des fins criminelles présente des menaces pour la sécurité des Etats, de même qu'elle aggrave les autres formes de criminalité. Convaincu de la nécessité d'un instrument international adéquat pour prévenir et combattre ce phénomène, le Burkina Faso réitère son soutien aux travaux du Comité Ad Hoc chargé d'élaborer un projet de convention internationale y relatif.

Pour terminer, je réitère l'appel du Burkina Faso à une coopération internationale et une assistance technique plus accrues pour renforcer les capacités des institutions judiciaires et des acteurs de la chaîne de la justice pénale.

Je vous remercie